



Demande avis sur succession

Par mist

Bonjour,

Je souhaiterais avoir votre avis sur une situation dans laquelle je me sens désemparé.

Pour commencer ma fille a vécu longuement dans la maison de ma mère, elle a effectué des travaux d'aménagement pour aider ma mère. A son décès, j'ai hérité de cette maison car je suis sa fille unique. Aujourd'hui ma fille ne souhaite pas me rendre cette maison qui est devenue ma maison secondaire, elle détient les clés de cette maison et n'est ouverte à aucune discussion.

Je souhaiterais savoir si je suis dans mon bon droit de changer les serrures de ma maison secondaire. Je ne sais plus quoi faire ? dois-je voir avec un avocat ?

Merci d'avance pour votre lanterne.

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est son domicile, donc vous ne pouvez pas changer les serrures ni y pénétrer. Ce serait une violation de domicile, et elle pourrait porter plainte contre vous.

Par contre vous pourriez la faire expulser (si vous prouvez qu'elle y habite sans droit ni titre) par une décision de justice.

Consultez un avocat avant toute action.

Par yapasdequoi

Quel est votre objectif ? Si vous ne voulez pas vous brouiller définitivement avec votre fille, vous pouvez commencer par lui proposer (par courrier RAR) un bail avec un loyer "raisonnable" pour continuer à habiter ce bien qui ne lui appartient pas.

Donnez lui un délai (1 mois par exemple) pour répondre, et selon la suite qu'elle y donnera, vous pourrez produire la preuve de votre démarche amiable au tribunal.